

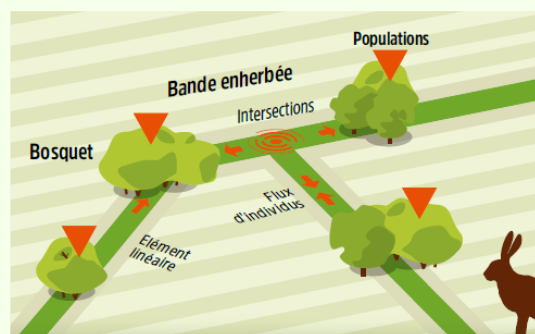


BIODIVERSITÉ EN VIGNE, PLANTATION DE FRUITIERS EN BORD DE VIGNE

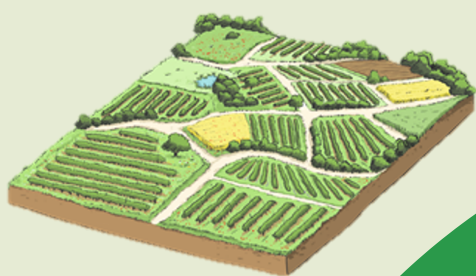
OBJECTIFS :

Diversification du paysage viticole par l'introduction d'arbres fruitiers notamment, en complément d'autres aménagements en faveur de la biodiversité.

De par sa complexité et la diversité de ses strates (du souterrain à l'aérien), l'arbre constitue un véritable biotope associé à tout un cortège d'entités vivantes : microorganismes, mycorhizes, végétaux, insectes, oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères, qui associés à l'arbre, vont profiter de son réseau racinaire, de ses branches, de ses feuilles, de son tronc comme support, ressource alimentaire ou habitat.



L'ensemble des arbres connectés à l'échelle du territoire permettront leur circulation et leur diffusion entre les espaces cultivés et sauvages. La production de fruits est un avantage supplémentaire pour le vigneron.



ACTIONS 2020 :

Plantation d'arbres fruitiers adaptés au contexte pédoclimatique (amandiers, figuiers, grenadiers, cognassiers, abricotiers,...) en remplacement de manquants dans des haies établies ou en tant qu'arbre isolé en bord de parcelle de vigne. Un couvert herbacé sera maintenu au pied des arbres.

Même un arbre isolé est utile !

Les domaines viticoles du réseau agrifaune 34 bénéficiaires sont :

- Domaine Léon Barral
- Domaine Coutelou
- Château Coujan

